

Commission : Discipline
Date : 15 octobre 2026

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Récapitulatif des récidives d'avertissement :

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D2	11 10 26	ES LINARS	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	12 10 26	35€
D2	11 10 26	COQS ROUGES MANSLE	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	12 10 26	35€
D3	10 10 26	FC ST CYBARDEAUX	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	12 10 26	35€
D3	10 10 26	VILLEBOIS HAUTE BOEME	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	12 10 26	35€
D3	11 10 26	FC CROUIN	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	12 10 26	35€
D4	10 10 26	ES MONTIGNAC 16	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	12 10 26	35€

Autres sanctions :

JURIDICTIONS

SAISON 2025-2026
RELEVÉ DES SANCTIONS
N°08 DU 15 10 2026

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D1	11 10 26	CS ANGOULEME LEROY	2 Matchs de suspension dont 1 avec sursis	Art 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	12 10 26	35€
D3	10 10 26	AS ST YRIEIX 16	2 Matchs de suspension	Art 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	12 10 26	41€
D3	10 10 26	USA VERDILLE	3 Matchs de suspension	Art 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	12 10 26	55€
D3	10 10 26	FC SUD CHARENTE	5 Matchs de suspension	Art 13.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	12 10 26	90€
D3	11 10 26	ENTENTE FOOT 16	3 Matchs de suspension	Art 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	12 10 26	55€
D3	11 10 26	SC AGRIS	6 Matchs de suspension	Art 13.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	12 10 26	125€
D3	11 10 26	STADE RUFFECOIS	2 Matchs de suspension dont 1 avec sursis	Art 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	12 10 26	35€
D3	11 10 26	AS SOYAUX	4 Matchs de suspension	Art 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	12 10 26	60€
D4	10 10 26	FC ST HILAIRE	4 Matchs de suspension	Art 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	12 10 26	60€

JURIDICTIONS

SAISON 2025-2026
RELEVÉ DES SANCTIONS
N°08 DU 15 10 2026

D4	10 10 26	E. CHATEAUNEUF ABV	2 Matches de suspension dont 1 avec sursis	Art 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	12 10 26	35€
D4	10 10 26	COQS ROUGES MANSLE	3 Matches de suspension dont 1 avec sursis	Art 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	12 10 26	41€
D4	10 10 26	SL CHATEAUBERNARD	2 Matches de suspension dont 1 avec sursis	Art 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	12 10 26	35€
D4	11 10 26	FC HAUTE CHARENTE	2 Matches de suspension dont 1 avec sursis	Art 4 du Barème Disciplinaire	Joueur	12 10 26	35€
D4	11 10 26	AS VOEUIL	4 Matches de suspension plus 3 matchs avec sursis	Art 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	12 10 26	60€
U17	10 10 26	STADE RUFFECOIS	3 Matches de suspension	Art 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	12 10 26	55€
U17	10 10 26	AS ST YRIEIX 16	10 Matches de suspension	Art 8 du Barème Disciplinaire	Joueur	12 10 26	100€
U17	10 10 26	GJ ETC	8 Matches de suspension	Art 13.1 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	12 10 26	100€

Lien vers le [Règlement Disciplinaire](#) et le [Barème Disciplinaire](#) en vigueur.

Le Président : Marcel BUISSON

Le Secrétaire : Didier AUBIN